



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de LA CAPELLE
34 DU GENERAL DE GAULLE
02260 LA CAPELLE

Département

Aisne

Arrondissement

Vervins

Canton

Vervins

Séance du 15 mars 2024

Délibération : N° 2024-15

Nombre de conseillers :

En exercice : 19

Présents : 11

Votants : 14

Présent(s) :

Johann WERY, Maire, Christelle MAES, Régis SEMERY, Marie-Christine CLAEYS-HENNEBELLE, Michel BRIDE, Marie-France DESIMEUR-CLOUX, Sandrine LEPORCQ-BRUNIAUX, Grégory RONDIER, Kelly CATILLON, Andrew BOIVENT, Régis FOSTIER

Absent(s) :

Marie-Madeleine PRUSSE, David BOUTILLIER ayant donné pouvoir à Johann WERY, Victorien POTIN ayant donné pouvoir à Michel BRIDE, Rémy WALME, Sophie MONCHICOURT-BOUCHART, Patrice POULAIN, Sylvie LOCATELLI ayant donné pouvoir à Régis FOSTIER, Sandrine HAVY

Secrétaire de séance :

Marie-Christine CLAEYS-HENNEBELLE

Lotissement la Haie Bergère – Acquisition du lot 12

DELIBERATION

Par courrier du 1^{er} mars 2024, Mme CAMBRELENG et M. CHIKHI, domiciliés à La Capelle, ont fait part de leur souhait d'acquérir le lot n° 12 au lotissement de la Haie Bergère, d'une superficie de 580 m² et cadastré section AH n° 234, sis 7 rue de la Haie Bergère.

Vu les documents graphiques établis par la SCP MARTIN-FIORE, géomètres, en date du 13 janvier 2020 ;

Vu la délibération 2019-41 du 10 septembre 2019 fixant le prix de vente des terrains du lotissement à 35 € TTC/m² ;

DECISION

Le Conseil Municipal,

Après discussion et en avoir délibéré,

A l'unanimité

ACCEPTTE de céder la parcelle cadastrée section AH n° 234 à Mme CAMBRELENG et M. CHIKHI au prix de 20 300 €, frais de notaire en sus ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte de vente ainsi que tous les documents y afférant par devant Maître PETIT, notaire à La Capelle.

Fait et délibéré en séance, les susdits jour, mois et an

Et ont signé au registre tous les membres présents

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Emis et rendu exécutoire

le

Reçu en Préfecture

le

Publié ou notifié

le

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour Copie Conforme :

En Mairie, le 15 mars 2024

Le Maire

Johann WERY



da Secrétaire de séance,

Marie-Christine CLAEYS-HENNEBELLE